

Bilan 2011 de la promotion économique de la Suisse occidentale

Pour le canton de Neuchâtel, des résultats 2011 encourageants et des chiffres prometteurs pour 2012

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction du bilan 2011 du Greater Geneva Berne area (GGBa), la structure de promotion économique exogène de la Suisse occidentale. Après deux ans d'existence et dans un contexte conjoncturel difficile, cette structure déploie les effets escomptés. Moyennant quelques adaptations dans la prospection des marchés et la valorisation des atouts de chacun des cantons partenaires, le Canton de Neuchâtel a réaffirmé son soutien à cette structure. L'amélioration de l'attractivité de la place économique neuchâteloise, notamment par la réforme de la fiscalité des entreprises, place le canton dans une excellente situation vis-à-vis des régions concurrentes. Pour l'Office de promotion économique (OPEN), les résultats du premier trimestre 2012 confirment la justesse de la stratégie posée en 2008 pour le canton.

Depuis la création de la promotion économique exogène, au lendemain de la crise des années 70, l'environnement économique international a profondément changé. La compétition mondiale s'est terriblement accrue. La Suisse est désormais sérieusement concurrencée par des pays hier émergents, aujourd'hui dominants sur des plans économique, technologique, technique, fiscal, et parfois académique.

Dans ce contexte d'hyper-concurrence, le GGBa se veut un outil moderne répondant à de nouveaux enjeux planétaires, basé sur la complémentarité et la nécessaire collaboration de six cantons qui ne doivent former, aux yeux d'un entrepreneur étranger, qu'un seul et même territoire pour y localiser des activités d'envergure internationale. Depuis 2008, le canton de Neuchâtel ne met plus en avant, dès les premiers contacts avec un entrepreneur étranger, ses atouts fiscaux ; il promeut un "bouquet" de caractéristiques et de compétences distinctives qui peuvent assurer la croissance et le succès de l'entreprise étrangère qui choisit de s'implanter dans le canton.

La stratégie de promotion économique cantonale porte ses fruits

Pour renforcer l'attractivité de la place économique neuchâteloise, le Conseil d'Etat travaille à l'amélioration ou au renforcement de tous les facteurs qui constituent les conditions-cadres. La réforme de la fiscalité des entreprises est l'un de ces facteurs, l'équipement de pôles de développement économiques prioritaires un autre.

L'implantation dans le canton de Neuchâtel d'une filiale du Groupe brésilien HT Nutri, actif dans l'agro-alimentaire, démontre que la stratégie de la promotion économique cantonale porte ses fruits. La présence dans le canton des hautes écoles et de l'Université, la politique en matière de droit des brevets, la fiscalité des entreprises pratiquée et les compétences présentes ont plaidé en faveur du canton lors du choix d'HT Nutri.

Bien que la situation économique mondiale reste sombre, le premier trimestre 2012 confirme le bilan positif du GGBa. En effet, durant cette période, quatre entreprises suivies par l'OPEN ont décidé de s'implanter dans le canton et 16 entreprises étrangères ont déjà effectué une ou plusieurs visites. Il s'agit de sociétés actives dans les domaines d'activités stratégiques (DAS) prioritaires, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'industrie médicale, les services stratégiques aux entreprises, les produits de luxe, la microtechniques et l'agroalimentaire.

Enquête statistique pour évaluer les effets de la promotion économique

Soucieux de contribuer au développement économique du canton de Neuchâtel et de renforcer son attractivité, le Service de l'économie dispose depuis l'année passée d'un outil supplémentaire grâce au Service de statistique. Une enquête statistique évaluant les effets de la promotion économique, notamment en termes de nombre d'entreprises, d'emploi et de perspectives de développement, est ainsi effectuée auprès d'entreprises neuchâteloises ayant été en relation avec une institution de promotion économique durant les dernières années. Les résultats de cette enquête pour l'année 2011 seront présentés par le conseiller d'Etat Thierry Grosjean lors d'une conférence de presse le vendredi 4 mai prochain.

Pour de plus amples renseignements:

**Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie,
tél. 032 889 68 00.**

Patrick Cossettini, chef du Service de l'économie, tél. 032 889 68 20.

**Alain Barbal, chef de l'Office de promotion économique du canton de Neuchâtel,
tél. 032 889 68 23.**

Neuchâtel, le 23 avril 2012